

## FICHE DESCRIPTIVE DE L'ATELIER CASE À LIRE

Mise à jour le 06 avril 2022

Par : Mr Francis SCHUTZ

Mme Mahefa ANDRIANAIVO

<p>Objectifs</p>	<p>La Case à Lire est un outil d'éducation populaire qui permet de conduire la personne à la pratique de la lecture et de l'écriture par le biais d'une activité de loisir librement choisie et pratiquée régulièrement dans une structure de proximité, autour de trois objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• offrir à toute personne ayant des difficultés vis à vis des savoirs de base, la possibilité d'accéder au monde de l'écrit sans contrainte, dans une structure de proximité ;</li> <li>• faire prendre conscience que les actes relatifs au dire-lire-écrire-compter peuvent s'acquérir et se fixer grâce à des actes quotidiens, voire ludiques ;</li> <li>• provoquer chez les bénéficiaires un déclic qui puisse les conduire à s'engager volontairement dans une formation d'amélioration des Compétences Clés telles qu'elles sont définies par l'Union Européenne.</li> </ul> <p>L'enjeu principal de la Case à Lire est de donner du sens aux apprentissages, en suscitant l'envie et en développant la confiance en soi et l'autonomie.</p> <p>C'est un lieu d'échanges interculturels, d'initiation à l'outil informatique, d'épanouissement personnel et de concrétisation de ses projets, mais aussi un lieu de convivialité, d'écoute et de partage...</p>
<p>Public concerné</p>	<p>L'action vise des adultes en difficulté de lecture-écriture, soit toute personne en rupture avec les apprentissages classiques, ayant un besoin d'acquisition ou d'amélioration des savoirs de base.</p> <p>La Case à Lire peut accueillir tout public sorti du système scolaire.</p>

<p>Modalités d'accès</p>	<p>Pour accéder à l'atelier Case à Lire, vous devrez suivre les étapes suivantes :</p> <p>Prise de rendez-vous pour l'information collective avec la référente <b>(Voir contact)</b></p> <p>Réunion d'information collective</p> <p>Test de positionnement (Fiche «outil de repérage Cases à Lire» de la Région)</p> <p>Entretien de motivation</p> <p>Décision par l'équipe chargée de sélection</p>
<p>Délai d'accès</p>	<p>Début des ateliers : entrée et sortie permanente</p> <p>La période d'attente entre l'inscription et le début de l'atelier dépend du nombre de place disponible. En sachant que les jeunes de 16 à 35 ans sont prioritaires.</p>
<p>Contact</p>	<p>Case à Lire des Camélias (Saint-Denis) :</p> <p>Mahefa ANDRIANAIVO (Référente administrative et PSH) 0692 65 21 01 ou <a href="mailto:andrianaivo.mahefa@amafar-epe.re">andrianaivo.mahefa@amafar-epe.re</a></p> <p>Case à Lire de Fayard (Saint-André) :</p> <p>Marie MARTIAL (Formatrice, référente de Saint-André) 0693 92 52 97 ou <a href="mailto:martial.marie@amafar-epe.re">martial.marie@amafar-epe.re</a></p> <p>Nous nous engageons à vous répondre dans un délai de 72 heures.</p>
<p>Tarif</p>	<p>L'atelier Case à Lire est totalement gratuit pour les bénéficiaires.</p>
<p>Prérequis</p>	<p>Sans prérequis</p>
<p>Contenu de la prestation</p>	<p>La Case à Lire propose une activité de loisir servant de support au travail de lecture-écriture-calcul : conte, musique, cuisine, sport, slam, arts plastiques, théâtre, couture, jardinage, informatique, artisanat, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un module relatif à l'acquisition des compétences de base dans l'utilisation de l'outil informatique (utilisation d'un ordinateur, d'un traitement texte, navigation sur Internet, création et utilisation de boîte mail, formalités administratives en ligne, ...).</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un module relatif à l'accompagnement aux formalités de la vie quotidienne (lire ou rédiger un courrier, gérer son budget, remplir un imprimé administratif, savoir se présenter, s'exprimer en public et expliciter sa demande, ...).</li> </ul>
Méthodes mobilisés	<p>Atelier entièrement en présentiel</p> <p>Case à Lire des Camélias (Saint-Denis) :</p> <p>Lundi : 9h00 – 12h00 Mardi : 9h00 -12h00 et 13h00 - 16h00 Mercredi : 13h00 – 16h00</p> <p>Case à Lire de Fayard (Saint-André) :</p> <p>Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 09h00 – 12h00</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Atelier collectif.</li> <li>- Travail en groupe</li> <li>- Échanges / discussion / débats</li> <li>- Sorties /visites de musées /découvertes des sites historiques de La Réunion</li> </ul>
Moyens mis à disposition	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Salle</li> <li>- Equipement informatique individuel</li> <li>- Tables, chaises, tableau, feutres, cahier, feuilles de copie...</li> <li>- Paper board, tableau blanc</li> <li>- Vidéoprojecteur et écran de projection</li> <li>- Imprimante,</li> <li>- Connexion internet,</li> <li>- Documentation : revues, livres, journaux, photocopies</li> <li>- Ressources en ligne</li> </ul>
Durée	Accompagnement de 150 heures au minimum
Accessibilité aux personnes en situation d'handicap	Pour les personnes en situation d'handicap, veuillez contacter la référente PSH, Mahefa ANDRIANAIVO, afin d'étudier les mesures d'adaptation ou de compensation envisageable.

Intervenants	<p><b><u>CASE À LIRE DES CAMÉLIAS (SAINT-DENIS)</u></b>  <b>Coordonnatrice et Référente</b>  Mahefa ANDRIANAIVO  <b>Professeure en Français Langue Etrangère</b>  <b>Formatrice – Accompagnatrice Socioprofessionnelle</b></p> <p><b>Animatrice Socio-professionnelle</b>  Laetitia Bund</p> <p><b><u>CASE À LIRE TERRAIN FAYARD (SAINT-ANDRÉ)</u></b>  <b>Coordonnatrice et Référente</b>  Marie Martial  <b>Formatrice - Animatrice</b></p> <p><b>Psychologues du travail et de l'orientation supervisant le dispositif :</b>  M. Francis SCHUTZ  M. Michel BONNABEAU</p>
Modalité d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants par séance : 12 maximum</li> <li>• Nombre d'utilisateurs ayant effectivement participé aux activités et progression de leur parcours</li> <li>• Nombre de sorties positives et de personnes orientées vers un parcours de formation, vers l'emploi ou ayant gagné en autonomie,</li> <li>• Nombre de personnes orientées vers une autre structure en rapport avec le lire-écrire (lieu de culture, médiathèque, autres associations, ...)</li> <li>• Questionnaire de satisfaction des participants</li> </ul>